

Fort-de-France, le 20 février 2017

Communiqué de presse

Les investigations ont permis d'interpeller dimanche 21 février l'auteur présumé de l'agression d'un conducteur de bus de la CFTU le mardi 14 février à 17h à Saint-Joseph. La gendarmerie de la Martinique a réagi avec réactivité et efficacité.

La Préfecture, le parquet, la Direction de la CFTU et les forces de l'ordre mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et du personnel des transports du réseau Mozaïk. Les forces de sécurité sont mobilisées pour répondre à tout acte de violence. Pour mémoire, les réunions de travail du 25 janvier et du 07 février dernier réunissant en préfecture, la CFTU et les forces de l'ordre ont permis de formaliser un protocole d'action visant à :

- améliorer la sécurité des personnels et des usagers,
- approfondir la coordination opérationnelle entre les forces de l'ordre et la CFTU,
- développer les actions de prévention.

Ce protocole associant l'Etat, l'autorité judiciaire et la CFTU doit être finalisé et signé le vendredi 24 février à 11h.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*